SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2007

Table des matières



1. Introduction

2. Prises de position Communications – Informations

- 2.1 Congrès, options quadriennales
- 2.2 Educateur
- 2.3 Site internet
- 2.4 Communiqués de presse
- 2.5 Consultations
- 2.6 Le SER dans les médias

3. Fonctionnement interne

- 3.1 Groupe présidence et secrétariat général
- 3.2 Secrétariat général (premier bilan de mise en œuvre)
- 3.3 CoSER
- 3.4 CP/SER
- 3.5 Archives SER
- 3.6 Groupes de travail et Commissions
- 3.6.a Commission ES
- 3.6.b Commission AAM
- 3.6.c Gr. Statuts
- 3.6.d Gr. de pilotage SRL
- 3.6.e Gr. de pilotage ARE

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

- 4.1 Rencontres CIIP
- 4.2 CRE
- 4.3 Conseil de la coordination
- 4.4 CP/CIIP
- 4.5 CMF
- 4.6 COMETE
- 4.7 REREF

5. Fonctionnement au niveau suisse CDIP

- 5.1 Plénières CDIP
- 5.2 HarmoS
- 5.3 CTIE/CCTF
- 5.4 Commissions de reconnaissance des diplômes
- 5.4.a du primaire
- 5.4.b du secondaire I

6. Fondation CPA

7. Appartenances

- 7.1 IE
- 7.1.a Séminaire spécial PISA 2006
- 7.2 CSEE
- 7.3 CSFEF
- 7.4 Ebenrain
- 7.5 Jeunesse & Economie
- 7.6 FED
- 7.7 FEE

8. Collaborations

- 8.1 FAPERT
- 8.2 LCH
- 8.3 SSPES
- 8.4 CROTCES

9. Actions syndicales et revendications

- 9.1 Journée nationale du Service public
- 9.2 Actions romandes

10. Services aux membres

10.1 Assurance GENERALI

11. Sigles

12. Rendez-vous importants



1. Introduction



Georges Pasquier

Plus qu'un syndicat, plus qu'une association, un corps professionnel

Au bout du tunnel

En 2006/2007, le SER a vécu une sorte de redémarrage initié par l'adoption, lors de l'AD du 2 décembre 2006, de nouveaux statuts impliquant un nouveau fonctionnement. Un redémarrage ne se faisant pas sur un simple coup de baguette magique, cette année a encore vu une très importante quantité d'efforts se centrer sur la mise à plat de tous les problèmes (gestion administratives et financière) engendrés par cette période de flou et d'incertitudes antérieure à l'adoption des nouveaux statuts et par les soucis dus à l'intérim dommageable de la fonction de comptable.

Le nouveau secrétaire général ayant commencé son activité en août de cette année, on peut constater que la situation souhaitée par les nouveaux statuts n'est pas encore effective et ce, pour deux raisons:

- Une bonne partie de l'exercice s'est déroulée sans comptable, ni responsable financier, pour les raisons évoquées plus haut et dans l'attente de l'entrée en fonction du SG. Sans compter que les retards et les difficultés dues à la situation ont conduit l'AD d'avril à reporter l'adoption des comptes 2006.
- La première priorité du nouveau secrétaire général a été d'assainir la situation comptable. Cette opération est l'affaire de plusieurs mois et n'est pas complètement terminée.

En conséquence, les effets attendus en application des nouveaux statuts (travail du SG sur des dossiers autres que financiers, allègement des tâches administratives et gestionnaires du CoSER, plus grande efficience du SER) commencent à se déployer ou sont encore à venir.

Le SER est maintenant sorti de cette période difficile, mais le présent rapport d'activité ne peut que déplorer que beaucoup d'énergie dans les mois écoulés ait été utilisée pour «parler boutique».

La profession au front

En Suisse romande, la paix scolaire a quelque peu progressé durant cet exercice, sans que la confiance dans le corps enseignant n'ait fait des bonds spectaculaires.

Le métier reste difficile: nombre de situations sociales et familiales sont préoccupantes; le consensus éducatif n'est pas suffisant entre l'école et la société; les élèves apparaissent souvent comme «surexcités» et «surinformés», et donc peu enclins à se concentrer, à travailler sur la durée, ne parvenant que difficilement à s'impliquer dans un projet. Le stress et le zapping font des dégâts (certaines enquêtes estiment que près de la moitié des enfants dorment trop peu), la contention chimique (ritaline) a la cote et l'incitation à la consommation l'emporte souvent sur l'éducation et sur la patiente construction des comportements et de leurs règles. On attend beaucoup de l'école et des enseignants tout en les discréditant.

Face à ces déferlantes, les tentations de restauration d'une école mythique, qui pourtant n'a jamais existé, sont grandes. Elles ont même gagné une partie des collègues.

Les batailles menées par le SER et ses prédécesseurs sont loin d'être gagnées et leur importance nécessite une grande mobilisation et surtout, dans un monde et une profession de plus en plus complexes, une grande expertise.

Dans l'enseignement, le temps des «exécutants» est définitivement révolu. Les professionnels ont à fonctionner dans des systèmes éducatifs, parfois pilotés au gré des soubresauts politiques. La stabilité et la déontologie de leur pratique sont de plus en plus dépendantes de leur capacité propre à assumer leurs responsabilités dans un esprit de souci pédagogique et de justice sociale cher au SER.

La nécessité d'une grande qualité et d'une véritable cohérence du corps professionnel se fait plus que jamais sentir.

Qui pourrait mieux assurer cette cohérence et cette qualité qu'une association professionnelle vieille de près

d'un siècle et demi et qui a, plus souvent qu'à son tour, fait progresser l'institution et posé les questions fondamentales?

Au travers des profonds bouleversements qui vont affecter ou embellir l'école, tant

au plan local que romand, national ou même européen, c'est la solidité et l'intelligence d'un véritable corps professionnel des enseignantes et des enseignants qui saura assurer la valeur de l'institution par l'indispensable et patiente construction du sens.



MIX & REMIX

2. Prises de position – Commu nications – Informati

2.1 Congrès, options quadriennales (G. Pasquier)

La tradition des congrès et la régularité avec laquelle ils ont eu lieu depuis 1866 ont conduit le CoSER à maintenir le rythme en organisant le congrès 2007, malgré les difficultés traversées par le SER ces derniers mois.



Le 22 septembre s'est donc tenu le 41e congrès, fort de quelque 150 participants.

Le CoSER a tiré un bilan mitigé mais globalement positif de la manifestation, dont les échos ont fait l'objet d'un dossier dans le No 12 de l'Educateur, ainsi que sur le site du SER.

Le congrès de cette année a été l'occasion, de par la volonté du CoSER, d'adopter un certain nombre de lignes directrices dont chacune a fait

l'objet d'une présentation par l'une des associations cantonales.

Un «appel solennel» au monde politique a par ailleurs été lancé par le SER au moment du congrès pour dénoncer le climat de haine et de xénophobie entretenu dans la campagne des élections fédérales.



2.2 Educateur (N. Rohrbach)

La rédaction de l'Educateur a vécu de notables changements organisationnels au début de cette année. Rédacteur en chef depuis un peu plus de cinq ans, Georges Pasquier a en effet dû laisser cette fonction lorsqu'il a été nommé président du SER. Pour lui succéder dès le 1er janvier et pour terminer le mandat en cours jusqu'en août 2008, les délégués du SER ont élu son adjointe Nicole Rohrbach. La rédaction peut compter sur un très efficace secrétariat et sur un comité de rédaction toujours enthousiaste (cf. pages centrales du présent RA).

Au fil de ses dossiers, l'Educateur s'est notamment



intéressé aux différentes réformes aui ont touché et vont encore toucher l'école; il s'est penché aussi, par deux fois, sur les causes de l'échec scolaire et sur les outils pour contrer cet échec. Les approches par compétences, la différenciation en classe. l'importance du mouvement figurent parmi les autres thèmes traités. Enfin. le numéro spécial été l'éducation consacré à comparée.



2.3 Site internet (G. Pasquier)

Un petit surf sur le site SER-Educateur vous fera traverser la vie des syndicats cantonaux et du SER depuis l'an 2000. Quelque huit cents articles retraçant cette vie au jour le jour sont stockés dans les archives de la rubrique «actualité». Il propose également la table des matières de chaque dossier paru dans l'Educateur depuis janvier 1000 et la liste

Il propose également la table des matières de chaque dossier paru dans l'Educateur depuis janvier 1990 et la liste des thèmes et des résolutions de tous les congrès depuis 1866.

Mais le site SER-Educateur, c'est aussi et surtout toutes les informations, tous les documents, toutes les ressources qui font la vie du SER au quotidien. Textes, images, mais aussi



2. Prises de position – Commu nications – Informati

fichiers audios, tout est mis en ligne pour être le plus utile et le plus convivial possible pour les collègues. Le succès grandissant de la «mailing list» est une preuve parmi d'autres de l'impact du site.

A noter la richesse des ressources proposées par le groupe de pilotage de la Semaine romande de la lecture qui en est à sa quatrième édition.

2.4 Communiqués de presse (N. Trinchero)

Voici les communiqués adressés aux médias pour la période 2006-2007:

OUI à la loi fédérale sur les allocations familiales – 15.11.2006

Dans son souci d'équité, le SER a tout naturellement apporté son soutien à cette loi.

Les enseignants romands continuent à revendiquer une formation de haut niveau – 24.01.2007

Conforté dans sa position par le premier rapport du CSRE sur l'éducation en Suisse qui met en évidence un certain nombre de problèmes d'efficiences des systèmes de formation des enseignants, le SER réitère sa demande d'instauration d'une formation de niveau «master» pour l'ensemble des enseignants de l'école obligatoire.

- Davantage d'hommes dans l'enseignement - 16.03.2007 Le SER, à l'instar de LCH, soutient la campagne menée en Suisse par le Netzwerk Schulische Bubenarbeit (Réseau travail scolaire pour garçons).

- Formation des enseignants suisses: bonne nouvelle de Leipzig - 05.07.2007

Le SER salue la signature de la déclaration de Leipzig, dans laquelle trois faîtières de syndicats d'enseignants d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse alémanique s'engagent pour une formation harmonisée de niveau «master» pour l'ensemble du personnel enseignant.

- La pédagogie a rendez-vous à Genève 17.09.2007
 Informations relatives au congrès SER du 22 septembre et invitation aux médias.
- Meirieu ovationné et politiciens mis en garde 23.09.2007

Bref retour sur les points forts du congrès SER.

2.5 Consultations (*N. Trinchero*)

Pédagogie spécialisée

Nous vous le disions dans le précédent Rapport d'activité: Un projet d'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée a été mis en consultation par la CDIP.

Dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la RPT, la mise en place d'un concordat intercantonal est apparue comme étant incontestablement nécessaire.

La faîtière romande a salué les efforts de la CDIP visant à dépasser les domaines touchés par la loi sur l'Al pour doter la pédagogie spécialisée d'une approche plus globale et plus intégrative.

Cependant, elle a souligné que, si les objectifs de l'accord sont plus larges, et c'est tant mieux, les ressources indispensables pour atteindre ceux-ci devront l'être également.

Une consultation plus spécifique, relative aux instruments relevant du projet susmentionné a également retenu l'attention du SER. Elle propose une terminologie uniforme, des standards uniformes de qualité pour la reconnaissance des prestataires, ainsi qu'une formation en éducation précoce spécialisée de haut niveau.

Dans ses réponses, le SER a fait référence à diverses reprises à ses «Thèses sur l'intégration scolaire des élèves ayant des besoins particuliers» adoptées à l'AD du 29 mars 2006.

Compétences en langues des enseignant-e-s

La CDIP a édicté des lignes directrices relatives aux niveaux de compétences en langues dans la formation initiale des enseignants de l'école obligatoire. A l'heure où nous rédigeons ce rapport, la procédure de consultation n'est pas terminée.

Très préoccupée par la question de la formation initiale en général et consciente qu'au niveau des langues celle-ci n'est pas adaptée aux exigences politiques toujours plus pointues en la matière, la faîtière romande ne manquera pas d'étudier de manière approfondie les propositions de la CDIP et rendra une réponse critique.

Les positions du SER figurent sur le site www.le-ser.ch - Rubrique «Documents»



2. Prises de position Commu nications – Informations

Les futurs instits privés de master









2.6 Le SER dans les médias



L'indiscipline d'une classe primaire relance le débat sur l'intégration

Amender les parents qui ne collaborent pas avec les enseignants?



(Les salaires, un sujet tabou!»







Langues: aux Romands de convaincre



3. Fonctionnement interne

3.1 Groupe présidence et secrétariat général (G. Pasquier)

Un nouveau fonctionnement

Voulu par le CoSER et l'AD au travers de l'adoption de nouveaux statuts (décembre 2006), le nouveau fonctionnement a été progressivement mis en place cette année. Marquée essentiellement par l'ouverture de poste, le choix et l'engagement d'un secrétaire général, la nouvelle organisation a commencé à déployer ses effets au début du mois de septembre. Jusque-là, le Groupe présidence (avec Francis Baour et Rachel Meyer-Bovet comme vice-présidents) a continué à fonctionner, puis a été dissout.

Reto Gritti a été engagé au titre de secrétaire général et s'est attelé à sa tâche le 2 août au taux de 80%.

Si le SER fonctionne depuis début août en application des statuts, le nouveau fonctionnement ne sera véritablement effectif que lorsque les comptes 2006 auront été approuvés et le nouveau plan comptable sera opérationnel.

Jusque-là, le secrétaire général aura consacré l'essentiel de son activité à résoudre tous les problèmes engendrés par la très complexe situation de gestion des finances, qui a conduit l'AD du 28 avril 2007 à refuser les comptes 2006.

Au moment où la comptabilité SER-Educateur sera véritablement assainie, le poste de secrétaire général remplira pleinement la fonction attendue dans l'esprit des nouveaux statuts.

3.2 Secrétariat général (premier bilan de mise en œuvre) (N. Trinchero /R. Gritti)

Suite aux problèmes rencontrés à la clôture des comptes 2006 et au constat (établi par le Groupe Finances appelé en renfort) de l'incapacité du comptable à honorer son mandat, le CoSER a été amené à dénoncer le contrat de travail de ce dernier avant terme (au 30 avril 2007). S'en est suivie une période sans «responsable comptabilité» durant laquelle les secrétaires ont dû faire face aux urgences.

3. Fonctionnement interne

Entré en fonction officiellement le 2 août 2007 (après quelques journées de «mise dans le bain» en juillet), le nouveau secrétaire général, Reto Gritti, a donc «hérité» d'une situation assez catastrophique:

- Comptabilité 2006 non bouclée;
- Pourcentages des assurances sociales dans les salaires incorrects:
- Dispersement des comptes bancaires;
- Déclarations TVA incorrectes (montants et taux);

- ...



En outre, il s'est retrouvé avec une demande de simplification du plan comptable et avec toutes les écritures à saisir depuis le début de l'année 2007.

Il a donc passé l'essentiel de son temps de travail à ces tâches fastidieuses, mais néanmoins capitales, de mises à jour de la comptabilité et de tout ce qui a trait à la gestion du personnel. En effet, bien que la comptabilité 2006 ne soit pas de sa responsabilité, un

assainissement radical était indispensable pour dégager des bases fiables nécessaires à l'élaboration d'un budget 2008 correspondant aux situations réelles de l'Educateur et du SER.

De plus, dans un avenir proche, le secrétaire général aura à proposer au CoSER certains documents de référence qui font cruellement défaut, tels que barèmes salariaux, contrats de travail, cahiers des charges, descriptifs de fonction du personnel...

En conclusion, R. Gritti espère pouvoir se départir quelque peu du «costume» de comptable, endossé chaque jour depuis le début de son entrée en fonction, pour goûter aux autres activités prévues dans son mandat (préparation de dossiers, recherche de documentation, rédaction de textes, contacts divers).

3.3 CoSER (G. Pasquier)

Une première année complète du fonctionnement du CoSER nouvellement créé s'achève, qui peut être un motif de satisfaction en regard de l'ancienne formule. Même s'il n'est toujours pas facile pour les présidents qui le composent, très impliqués au niveau cantonal, d'entrer et de rester actifs dans des dossiers très complexes, prospectifs et parfois éloignés des préoccupations immédiates, le CoSER fait la preuve d'une excellente capacité de gestion des enjeux qui se posent tant au niveau romand, que national et international.

Encore très occupé et préoccupé par les problèmes de fonctionnement et de gestion financière avant et après les AD de l'année, le CoSER a tout mis en œuvre pour que soit dépassée la crise aboutissant au report du vote sur les comptes et à l'acceptation d'un budget simplifié. Cette reprise en main a conduit au licenciement du comptable intérimaire et à une mobilisation importante du Groupe finances pour la remise à plat de toute la comptabilité.

Le CoSER a aussi mené à chef la désignation et l'engagement du secrétaire général et piloté la mise en place du nouveau fonctionnement.

Dans la seconde partie de l'année, dégagé des préoccupations immédiates du fonctionnement, le CoSER a pu reprendre l'initiative sur un certain nombre de dossiers plus syndicaux et pédagogiques:

- formation des enseignants,
- HarmoS,
- monitorage de l'éducation,
- intégration,
- enseignement des langues,
- enseignement spécialisé,
- leadership pédagogique et directions d'école,
- plan d'études.
- informatique scolaire,
- moyens d'enseignement,
- défense du service public.
- liens avec les collègues alémaniques,
- dossiers européens,
- congrès mondial,





3. Fonctionnement interne

Sans être un modèle du genre, un 41e congrès a été organisé et s'est tenu, à la satisfaction des trop peu nombreux participants.

Nanti des meilleures intentions du monde, le CoSER ne peut éviter quelques problèmes de fonctionnement récurrents, reliquats des semaines et des mois de crise qu'il a eu à traverser ces deux ou trois dernières années. On peut néanmoins compter sur la capacité et le professionnalisme des présidents cantonaux pour redonner à cette instance l'esprit de coopération et de respect mutuel indispensable à la relève des incontournables défis qui agitent l'école romande.

3.4 CP/SER (S. Schöb)

Une année après sa création, la Commission pédagogique du SER a trouvé sa vitesse de croisière.

Elle a été sollicitée à plusieurs reprises par le CoSER.

Dans un premier temps, son mandat a été de suivre les travaux de rédaction du plan d'études romand; tâche rendue difficile par le décalage entre la progression dans les groupes de travail et les documents disponibles, mais qui a tout de même permis de se prononcer sur quelques principes de base auxquels nous devons être attentifs (équilibre et cohérence entre les domaines disciplinaires, par exemple).

La CP/SER a également participé à la préparation du Congrès SER du 22 septembre 2007 par la lecture et la discussion de divers textes permettant d'orienter les lignes directrices.

Dès cet automne, un nouveau dossier amène la réunion des membres dans une configuration un peu différente, en élargissant la Commission de façon ponctuelle à plusieurs enseignantes de l'école élémentaire, afin de faire des propositions sur les futures recommandations de la CIIP visant à harmoniser le CYP1 (1er cycle primaire 1E - 2P) dans les cantons romands.

3.5 Archives SER (J. Thévoz/L. Palandella)

Classement et dépôt des archives

Le long et patient travail de fourmi des «archivistes» a permis de terminer le recensement des documents qui retracent la vie de la SIR (Société des instituteurs de la Suisse romande) et de la SPR (Société pédagogique de la Suisse romande), prédécesseurs du SER actuel, de 1864 à 1960. Le tri des papiers postérieurs à 1960 continue...

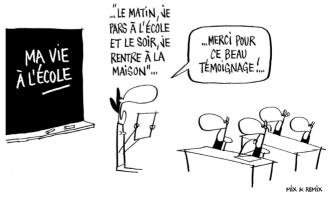
Cet été, le groupe de travail ad hoc a terminé ses réflexions et ses recherches relatives à l'avenir de ces archives. Il a ainsi pu transmettre au comité du SER un dossier complet sur les différentes possibilités qui s'offrent à l'entreposage et à la conservation de ces documents. C'est au comité maintenant de prendre une décision, afin que la mémoire de notre syndicat puisse être déposée dans de bonnes conditions, dans un lieu sûr et accessible à tous ceux qui voudraient la consulter.

Contributions des «archivistes»

Rédaction à deux mains de la chronique mensuelle *Passé* ... *Vraiment?* dans l'Educateur, chronique qui, à cette date, a couvert la période de 1865 à 1985.

Recherches et réponses aux questions d'étudiants qui travaillent à des mémoires universitaires ou de chercheurs menant des études sur l'éducation en Suisse romande à la fin du 19e siècle et au XXe siècle, commandées par des cantons, voire par la

Confédération.



3. Fonctionnement interne

3.6 Groupes de travail et Commissions

3.6.a Commission ES (C. Haus)

Dans le cadre des deux consultations portant sur la mise en place de la nouvelle répartition des tâches entre cantons et Confédération en matière de prestations de pédagogie spécialisée, la Commission ES a été chargée, par ses remarques, de contribuer à la prise de position du SER.

La première consultation, fin 2006, concernait l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagoqie spécialisée, accord qui doit permettre à chaque canton d'élaborer un concept cantonal de pédagogie spécialisée.

La deuxième consultation, été 2007, a trait aux instruments: une terminologie permettant de définir les concepts utilisés, les standards de qualité pour l'accord de prestations aux institutions et un règlement de reconnaissance des diplômes en enseignement spécialisé. Ces consultations sont importantes dans la mesure où elles détermineront la quantité et la qualité de l'offre en pédagogie spécialisée, ainsi que les conditions dans lesquelles les enseignants seront amenés à travailler. Les remarques émises ont largement tenu compte des thèses du SER sur l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers.

Par ailleurs, la Commission a relancé les instances cantonales pour trouver de nouveaux membres et, jusqu'à maintenant, seul le Valais a répondu de manière positive. Nous espérons vivement que de nouvelles personnes se joindront à nous l'année à venir, notamment pour préparer la prochaine journée de l'enseignement spécialisé en automne 2008.

3.6.b Commission AAM (J. Daniélou)

La Commission AAM n'a tenu cette année qu'une seule séance formelle, le 5 septembre.

Elle reste attentive aux questions relatives à la formation des disciplines dites rares (artistiques et manuelles). Dans ce cadre, il est à noter que le canton de Vaud semble faire œuvre de pionnier. C'est le seul aujourd'hui qui propose une formation de master of advanced studies pour les travaux manuels et les activités dites sur textile.

Dès lors, la Commission AAM se montre extrêmement favorable au fait que ce centre de compétences puisse faire valoir ces dernières sur le plan romand, par des contrats de prestations qui permettent de mettre cours et formateurs à disposition des autres cantons. Selon le principe qui rappelle qu'il est plus aisé de déplacer le tabouret que le piano, ces cours devraient donc être décentralisés.

Interpellée sur les fondamentaux des disciplines qu'elle représente et sur lesquelles elle travaille, la Commission a mis en place un sous-groupe dévolu à l'élaboration d'un document de référence, instituant notamment de «bonnes pratiques». Les questions relatives à la créativité, à la technologie ou au bel ouvrage que l'on rapporte à domicile devraient y trouver des réponses et des orientations.

La Commission AAM met tout en œuvre pour que ce document puisse être débattu et adopté par les délégués du SER lors de l'assemblée de printemps 2008.



Le Groupe Statuts, composé de Rachel Meyer Bovet, de Marcel Bulliard et du soussigné qui le présidait, s'est réjoui de l'adoption de son projet de statuts par l'AD réunie, le 2 décembre 2006, à Sierre. Il s'est aussitôt remis au travail pour:

- peaufiner la description de la fonction de président-e, de celle de secrétaire général-e et de celle de secrétaire;
- élaborer un cahier des charges pour chacune d'elles;
- établir une grille salariale comprenant une progression pour chacun des «permanents» du SER;
- préparer un projet d'offre d'emploi pour la fonction de secrétaire général-e.

Il a soumis l'ensemble des documents au CoSER qui les a approuvés.

Avec l'aide de Pascal Knubel et de Samuel Rohrbach, le soussigné a examiné attentivement les quelque 90 dossiers de candidature qui sont parvenus au secrétariat. Ce groupe ad hoc a opéré une sélection rigoureuse, ne retenant



3. Fonctionnement interne

finalement que quatre candidats. Suite au désistement des deux femmes encore en lice, il a auditionné les deux restants et a présenté l'un d'eux, M. Reto Gritti, au CoSER qui, après l'avoir entendu, l'a nommé secrétaire général à partir du 1er août 2007.

Le Groupe Statuts a ainsi rempli le mandat qui lui avait été confié.

3.6.d Groupe de pilotage SRL (T. Mottet)

Bilan de la 3e édition de la Semaine romande de la lecture en quelques lignes

- Grande motivation du Gpil. de la SRL.
- Implication soutenue dans l'Educateur, dans Résonances et dans divers journaux locaux.
- Excellente qualité des pages de la SRL sur le site du SER.
 A relever:
 - la richesse et la diversité des pistes de réflexion proposées par la page pédagogique de chaque Educateur:
 - le dossier complet de Résonances (octobre 2006),
 disponible dans son intégralité sur le site du SER.
- Important soutien de la CIIP, par son secrétaire général,

Monsieur Christian Berger, relayé efficacement par les autorités cantonales.

- Partenariat fructueux avec les différentes HEP BEJUNE, FRI, VS, VD, dans l'esprit d'une école romande qui s'affirme.
- Collaboration active et créative de nombreuses bibliothèques de Romandie, particulièrement le Groupe valaisan des bibliothécaires.
- Grand succès du cycle des conférences et des ateliers organisés en partenariat avec les HEP.
- Soutien aux activités complémentaires, telles que:
 - le jardin de l'orthographe,
 - la Bataille des livres,
 - la Ribambelle



3.6.e Groupe de pilotage ARE (G. Pasquier)



Bien décidé à développer et à consolider ce concept des Assises romandes mis en place en 2002, le Gpil. a commencé par tirer le bilan le plus lucide possible de la dernière édition de cette manifestation (en 2006), de ses réussites, de ses ratés et de sa participation très moyenne. Traversant des phases de découragement (avenir «plombé») et d'enthousiasme, le Gpil. est résolu à faire de ces Assises 2008 une sorte d'incontournable «Davos» de l'enseignement. Les difficultés du fonctionnement de l'école dans la société, focalisées sur l'irruption «des barbares», ont conduit le Gpil. à porter son attention sur la question de l'autorité et du pouvoir dans l'école.

En ce qui concerne l'organisation de la journée et des débats, la formule «table ronde» semble devoir être abandonnée et des pistes nouvelles ont été évoquées (notamment celle de témoignages directs ou filmés).

Au chapitre des données pratiques, relevons que la date a été fixée au 27 septembre 2008 et la salle habituelle, dans le bâtiment l'Anthropole de l'Université de Lausanne, préréservée.

A noter également que, sur demande de la FAPERT, une de ses représentantes, Christiane Lavanchy, s'est jointe au groupe de pilotage que fréquente également Laurent Bonnard, le journaliste radio bien connu, qui a assuré l'animation des débats des dernières Assises.

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

4.1 Rencontres CIIP (G. Pasquier)

Si la collaboration SER-CIIP continue à bien fonctionner au niveau du secrétariat général pour toutes les informations



et les apports réciproques dans l'organisation pratique de la coordination en Suisse romande, il en va tout autrement au niveau «politique» où les rencontres se sont résumées à une brève entrevue avec le Bureau de la CIIP, sans véritable enjeu de part et d'autre.

Conscient de la très grande importance d'une bonne articulation entre le Syndicat et la Conférence des chefs de département, désireux aussi de faire honneur au traditionnel esprit d'initiative du SER, le CoSER a décidé de faire de la prochaine rencontre, le 29 novembre prochain, un moment important de plénière où

le SER se poserait en force de propositions mais aussi d'exigences sur le plan des prises de positions politiques. L'indispensable partenariat CIIP-SER demande à être redéfini, autant que renforcé efficacement, à un moment où aucun des partenaires de l'école ne peut se passer de l'autre ou des autres.

Les grands dossiers abordés et les propositions du SER pour le 29 novembre seront explicités devant l'Assemblée des délégués.

4.2 CRE (S. Schöb)

Le Conseil de la recherche en éducation a été institué par la CIIP pour la conseiller et soutenir ses activités visant à la coordination et à la coopération intercantonales et au développement de la recherche en éducation (statuts de la CIIP, art.20).

C'est un mandat très pertinent pour le Conseil dans l'actuel contexte d'harmonisation nationale!

Le CRE a régulièrement suivi la progression des grands chantiers actuels et à venir: le concordat HarmoS, l'Espace romand de formation et son insertion dans le contexte national, ainsi que la détermination des profils de compétences en fin de scolarité obligatoire.

Le Conseil a également pris connaissance de l'état de la recherche en éducation en Suisse, du monitorage de l'éducation dans notre pays, des suites de PISA et de la situation de la formation des maîtres à Genève. La dernière séance du Conseil a été consacrée à la recherche dans les HEP, aux principes d'organisation des recherches interinstitutionnelles, aux perspectives et stratégies qui sont à développer.



4.3 Conseil de la coordination (G. Pasquier)

Trois à quatre fois par an, le Conseil de la coordination réunit autour de la table des représentants des parents, des enseignants, de l'autorité et des parlements.

Il s'est penché cette année sur le problème de la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II, avec notamment un projet de création d'une batterie de tests d'aptitudes intellectuelles et avec la description de l'opération «case management», illustrée par des situations cantonales en Romandie (par ex. Neuchâtel).

Le retour des consultations sur HarmoS et la Convention scolaire romande a également occupé le Conseil, de même que l'évolution du fonctionnement de l'harmonisation en Romandie suite au rapport «CIIP 2010».

Depuis longtemps, le SER (comme les autres partenaires, d'ailleurs) se pose la question du meilleur fonctionnement possible d'un conseil qui peine à trouver sa place tout en étant manifestement incontournable.

L'année à venir pourrait bien lui redonner de l'importance avec les décisions qui seront à prendre dans les différents parlements sur les accords intercantonaux.

4.4 CP/CIIP (J. Daniélou)

Il est utile de rappeler que les adhérents du SER présents au sein de la Commission pédagogique de la CIIP représentent les ordres d'enseignement de leurs cantons respectifs et sont désignés par eux.

C'est pourtant, et alors que le statut de ces délégués est parfois rappelé par le côté institutionnel, la voix du SER qui s'y fait entendre et qui y est prise en compte.

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

Moindre paradoxe, quand la Commission pédagogique, organe de veille et de contrôle des politiques romandes de l'éducation, semble toujours convoquée en bout de course ou à contre-temps de décisions prises par d'autres instances.



La CP/CIIP s'est réunie à quatre reprises cette dernière année: le 23 janvier, le 27 mars, le 11 septembre et le 6 novembre.

Elle a notamment été informée de l'avancée des travaux relatifs à la Convention scolaire romande et aux retours de la consultation à son propos.

Elle a en particulier été saisie et a donné son avis sur la prochaine introduction de l'anglais

en 5e année et sur le concept d'ensemble des ressources en ligne en maths 5-6.

Le soussigné a été désigné comme représentant de la CP au sein de la Comeval. Sur les dossiers évoqués ci-dessus, ce lien est de première importance. C'est notamment dans ce cadre qu'ont pu être débattus des éléments fondamentaux relatifs à l'orientation générale et politique des dossiers.

Dans un contexte de réorganisation des instances de la CIIP, il est affirmé que la Commission pédagogique sera épargnée.

Quoi qu'il advienne, ses actuels représentants, qu'ils soient issus des associations professionnelles ou de milieux institutionnels devront céder leur fauteuil. Ils sont largement arrivés au terme de leurs deux mandats de 4 ans. Ce renouvellement complet représente une évidente perte de culture et de compétences. Il appartiendra donc aux associations du SER de faire figurer des pointures dans la future commission et d'établir de nouveaux liens avec les représentants associatifs, fussent-ils cantonaux.

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS SER

www.le-ser.ch

Educateyr

Comité de rédaction Rédactrice en chef Nicole Rohrbach

ze vice-président

1e vice-président Présidente

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUE-E-S A. Migliaccio-Santschi (SEJ) Martial Delacour (SPV) Gaëtan Emonet (SPFF)

Bureau de l'AD

CONGRÈS

MEMBRES SER: ASSOCIATIONS ET SYNDICATS CANTONAUX

Vérificateurs des comptes Pierre Lacomble (AVECO) Yves Froidevaux (SPV) Denis Sauvain (SEJB)

Secrétariat Educateur

Véronique Jacquier Darbellay

Jusqu'au 30.04.07 Comptabilité Abe Wonta

la comptabilité est assumée par le secrétariat général A partir du 02.08.07,

Secrétariat SER Nicole Trinchero

COMITÉ CENTRAL

Georges Pasquier Francis Baour Groupe présidence 1 président

Commission pédagogique

Rachel Meyer-Bovet 2 vice-présidents Jusqu'au 31.08.07

A partir du 01.09.07

Secrétariat général

Secrétaire général Reto Gritti

- GT ES*

Groupes de travail permanents:

- GT AAM*

* deviennent des commissions avec les nouveaux status

Collègues romand-e-s engagé-e-s

groupes de travail et Commissions

Meyer-Bovet Rachel Kunzi Jean-François Pasquier Georges Knubel Pascal AMCOFF: SG SER: AVECO: SAEN: SEJ:

Rastorfer J.-Etienne, SPV

Schöb Suzanne, SPG

Marti Josy, SEJB

CP/SER Bureau:

Rohrbach Samuel

Bulliard Marcel Baour Francis Baud Olivier SEJB: SPFF: SPG:

Guillaume-Gentil J.-A., SAEN

Devaux Marinette, SEJB

Carrel Eliane, SPFF

Migliaccio-Santschi A., SEJ Rogéré Pignolet B., AVECO

> Savoy Jean-Claude* Daniélou Jacques dès le 01.09.07: Jaquier Didier SPVal: SPV:

Suppléant-e-s

Educateur: Rohrbach Nicole

Rogéré Pignolet B. Corminbœuf Ivan Vuillaume John AMCOFF: AVECO: SAEN:

Emonet Gaëtan Meury Rémy obé Alain SEJB: SPFF: SEJ:

Pasquier Georges, CoSER

GO Congrès o7

Delacour Martial Vité Laurent SPG: SPV:

Schöb Suzanne, SPG Haus Catherine, SPG Baud Olivier, CoSER

/ité Laurent, SPG

irillo Grégoire

GT AAM

Président: Daniélou Jacques Bircher-May Rachel, AVECO Coppey-Granges S., SPVal Corpataux Laurence, SPFF racewski Isabelle, SPG Schneider Janine, SPFF Bonzon Claudine, SPV Pomatto M.-Raymond Bornand Claire, SPG ocher Doris, SPVal Hennet Nelly, SEJ Aubry Anne, SEJ

GT ES

Mesiano Anne-Marie, SPVal

Haller Jean-Marc, SPV

Gr. Finances

Marty René, SPFF

Pdte: Haus Schneuwly C., SPG Bernardin Françoise, SEJB Dayer Catherine, SPVal Laffely Christian, SPV Baud Olivier, CoSER /adillo Joan, SPV

Gr. pilotage Assises

Pasquier Georges, CoSER Daniélou Jacques, CoSER Kunzi J.-François, CoSER

Gr. pilotage Semaine romande lecture 07

Pdt: Mottet Tristan, AVECO Rebetez Jacqueline, SPFF Secr.: Marti Josy, SEJB uyet Cornélia, SPVal Babet Laurence, SEJ 'erly Christian

Gr. Archives

Palandella Liliane Thévoz Josianne

Autres collaborations

SER-LCH

Meyer-Bovet Rachel, VPdte* dès le 01.09.07: Reto Gritti Pasquier Georges, SER Baour Francis, VPdt*

SER-FAPERT

Meyer-Bovet Rachel, CoSER **Bulliard Marcel, CoSER** Pasquier Georges, SER Baour Francis, VPdt*

SER-SSPES

Meyer-Bovet Rachel, VPdte* Rohrbach Samuel, CoSER Vuillaume John, CoSER Pasquier Georges, SER Baour Francis, VPdt* dès le 01.09.07

SER-CROTCES

Meyer-Bovet Rachel, VPdte* Rogéré Pignolet B., CoSER Rohrbach Samuel, CoSER Pasquier Georges, SER Baour Francis, VPdt* dès le 01.09.07

eunesse économie

Président: Baour Francis Friot J.-Noël* Friche Roger

EBENRAIN

Baour Francis, CoSER

띮

Bulliard Marcel, CoSER

FED - Conseil Fondation Pasquier Georges, Pdt SER

Comm. pédagogique FED Schöb Suzanne, SPG

Comité d'action pour le SP Baour Francis, CoSER

Salamin Roger, AVECO* epch.ch

Educatey

Rédactrice en chef

Rohrbach Nicole

CH-Echange Jeunes

obé Alain, CoSER

Comité de rédaction

Rédactions cantonales FR: Schmidlin Agnès

Présidente: Corboz Juliane, SPG

Bonvin Alain, SPVal

Marti Josy, SEJB

Fondation CPA

Moser-Léchot Daniel, LEBE

Ney C.-Madeleine, SPV

Raval Alain, SEJB

Roshier Dennis, comptable

Tabin Marie-Claire, SER

Ildry Aurélie, SPFF

Vellas Etiennette

ferly Christian

Forster Simone

Ticon José

Cattani Paolo

VS: Savoy Jean-Claude* IU: Girardin Christophe VD: Daniélou Jacques **IUBE: Knuchel Ulrich** puis: Jacquier Didier NE: Khamlichi Said GE: Vité Laurent

* jusqu'au 31 août 2007

Instances officielles romandes: CIIP

Comm. pédagogique Merkelbach A.-Marie, BE Meyer-Bovet Rachel, FR Broquet M.-Danielle, JU Rastorfer J.-Etienne, VD Daniélou Jacques, VD Pasquier Georges, GE

de la coordination Pasquier Georges Kunzi J.-François **Bulliard Marcel Baour Francis** Conseil

Conseil recherche en éducation

Pasquier Georges, SER

Schöb Suzanne, SPG

Conseil

Pasquier Georges, Pdt SER Média-Formation

Daniélou Jacques **Baour Francis** COMETE

Bulliard Marcel, SPFF COMEVAL

Gaillard Xavier, AVECO REREF

Baour Francis

CCTF

Mottet Tristan, AVECO RERLANG

Baour Francis

Pasquier Georges, pdt SER Plénières CDIP

HarmoS (Beirat) Pasquier Georges

changements prof. **Groupe Analyse**

Comm. de reconnaiss. Instances officielles suisses: CDIP Comm. reconnaiss. des diplômes (enf. + prim.) des diplômes (sec. I) Gaillard Xavier, AVECO Daniélou Jacques **GMO PISA Baour Francis**

Relations internationales

Pasquier Georges

Rogéré Pignolet Béatrice Congrès 2007 Schöb Suzanne **Baour Francis**

Pasquier Georges **Bulliard Marcel** CSFEF

Sohrbach Samuel

Pasquier Georges

CSEE

* jusqu'au 31 août 2006

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

4.5 CMF (G. Pasquier)

Présidé par le Conseiller d'Etat genevois Charles Beer, le Conseil Média-Formation regroupe les responsables de la CIIP, de la radio, de la télévision et du SER pour une séance annuelle destinée à faire le point sur la collaboration entre les médias institutionnels et l'école.

Une convention régit cette collaboration depuis quelques années et c'est le CMF qui veille à sa mise en œuvre.

Les initiatives, tant de la radio que de la télévision, le travail de la COMETE (voir point suivant), les actions de la CIIP (Semaine des médias, par ex.) sont mis en évidence dans le cadre de cette convention.

La séance de novembre 2006 a été l'occasion par ailleurs d'évoquer l'opération «Archives de la TSR», le projet DAB¹ enfants, la constitution du site «tsrdécouverte.ch», l'enquête CIIP «Les jeunes et les médias», ainsi que le cadre d'intervention des médias dans les écoles et les collèges.

4.6 COMETE (J. Daniélou)

La COMETE s'est réunie le 16 mai et le 28 novembre.

En effet, selon les orientations du secrétariat général de la CIIP, la COMETE ne se réunit en plénière plus que deux fois par année. Ses travaux spécifiques sont dorénavant dévolus à des sous-groupes de travail (notamment liés respectivement aux questions de droits d'auteurs, aux recommandations en matière de formation, à la Semaine des médias, aux moyens d'enseignement et aux ressources ou au site e-media...).

Il est à noter - et c'est regrettable - que, dans ce cadre, les deux chaises réservées aux représentants des médias sont trop souvent vides.

Durant cette année écoulée, la COMETE a en particulier dressé le bilan de la Semaine des médias 2007 et adopté les grandes lignes de la Semaine 2008, sous le thème *Ma classe communique*.

Elle a opté pour l'édition de lignes directrices opérationnelles relatives aux médias et aux TIC et désire que la CIIP puisse faire siennes ces grandes orientations, par exemple sous la forme d'une déclaration relative aux médias et aux TIC à l'horizon 2012.

¹ Digital audio broad casting (radio numérique)

4. Fonctionnement au niveau romand CIIP

Un référentiel de compétences MITIC destiné aux élèves et son pendant pour les enseignants sont en travail et doivent être tout prochainement adoptés.

Le soussigné regrette qu'au-delà des grandes intentions, le train semble cheminer à une vitesse qui confine parfois à l'arrêt. Le travail de décryptage des médias a-t-il réellement progressé au sein des écoles romandes? On a de la peine à le croire et encore plus à l'affirmer. Il y a quelque chose de paradoxal à avoir sous la main tant de matière première (médias électroniques et papier) et de ne pas voir s'en emparer plus de collègues. Mais, il est vrai, et au risque de se répéter, que sans inscription à la grille horaire, rien ne peut réellement prendre de l'ampleur!

Le site e-media, établi sous la responsabilité de Christian Georges, secrétaire de la COMETE, mérite d'être défendu et surtout visité. Il y a là de la belle matière pour travailler la compréhension des médias dans l'école. De même qu'à travers le site tsrdécouverte pour lequel la COMETE doit préciser ses attentes et les liens que la CIIP pourrait développer avec la TSR.

Le SER doit continuer à défendre la Semaine des médias. Même si les cantons s'engagent de manières diverses dans cette activité, le nombre de classes et d'élèves qui y participent ne cesse d'augmenter.

Au soir du 25 juin, **Liliane Chapuis**, notre amie membre de la COMETE et conseillère nationale, s'est éteinte, à l'âge de 52 ans.

Cette personne extrêmement attachante et très active au plan suisse dans le domaine de la promotion des TIC à l'école laisse un très grand vide au sein de la commission. Le soussigné lui rend ici hommage au nom du SER

4.7 REREF (X. Gaillard)

Constitué en juin 2004, le réseau des responsables de l'enseignement du français est composé d'un ou deux délégués de chaque canton romand et d'un délégué du SER. Le réseau couvre l'ensemble de la scolarité obligatoire. Il est animé par Michel Nicolet, collaborateur scientifique au secrétariat général de la CIIP. Les membres du REREF se sont rencontrés à quatre reprises au cours de l'année scolaire 2006-2007.

Le rôle du REREF est avant tout d'assurer une plate-forme d'échanges sur les pratiques du terrain dans chaque canton. Le réseau doit aussi servir de relais au GREF (groupe de référence de l'enseignement du français), également mis en place en 2004 sous les auspices de la CIIP.

Les principaux échanges de ces rencontres ont porté sur les points suivants:

- Les projets en cours ou planifiés dans les différents cantons au niveau des plans d'études et des moyens d'enseignement ou d'autres aspects de l'enseignement/apprentissage du français;
- Le travail conduit dans le canton de Bâle-Ville sur les Sprachprofile;
- Le projet CIIP Promotion de la lecture;
- Le chantier «Moyens d'enseignement de français» et le travail des groupes d'experts consécutifs à l'adoption du «Plan d'ensemble en vue de la réalisation et du choix de nouveaux moyens d'enseignement»;
- Le suivi des moyens d'enseignement romands existants (séquences didactiques).

Le REREF, riche de tous ces échanges, reste finalement le lieu où s'expriment les hiatus - d'une part - entre les intentions politiques d'une école romande et des initiatives cantonales pas toujours convergentes, - d'autre part - entre le travail scientifique des experts et les décisions politiques qui en découlent. Dans la mesure de leurs compétences, de leurs responsabilités, de la marge de manoeuvre et du champ d'action qui sont les leurs, les membres du REREF essaient de favoriser l'émergence de cet «espace romand de la formation». Les obstacles rencontrés ou constatés amènent toutefois encore bien souvent leur lot de désabusement...

Les membres du REREF (2006-2007):

CIIP Michel Nicolet

BE Simone Hofstetter

FR Yves Baumann et Hervé Galeuchet

GE Muriel Wacker et Jean Lathion

IU Hélène Woog

NE Denise Delachaux

VD Francine Clavien

VS Chantal Chabbey et Pierre-Marie Gabioud

SFR Xavier Gaillard



5. Fonctionnement au niveau suisse CDIP

5.1 Plénières CDIP (G. Pasquier)

Les vingt-six ministres de l'éducation en Suisse se réunissent en plénière trois fois dans l'année, dont une séance de deux jours dans un canton hôte (cette année,



c'était en Appenzell Rhodes-Extérieures, à Heiden). Sont associés à ces plénières, quelques responsables. cantonaux, intercantonaux ou fédéraux, ainsi que les présidents des deux faîtières d'enseignants (SER et LCH). Chacune de ces séances est très dense d'informations apportées (des kilos de dossiers) et de décisions prises, le travail étant préparé en amont par le très actif Comité de la CDIP, présidé par la romande Chassot Isabelle et

comprenant notamment dans ses rangs le Valaisan Claude Roch.

Conséquence des importantes accélérations données ces derniers mois (par le vote sur les articles constitutionnels sur l'éducation entre autres), ces assemblées plénières sont appelées à statuer sur des dossiers de plus en plus complexes et nombreux. Cette année aura vu défiler l'adoption

- du concordat HarmoS.
- du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM),
- du projet «Paysage suisse des hautes écoles»,
- du concordat sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée,
- du masterplan des HEP, des prises de positions
- sur la formation professionnelle et le «case management»,
- sur les filières de Master en HES,
- sur la stratégie en matière de TIC,
- sur les instruments pour la coordination en pédagogie spécialisée,

- sur la mise en œuvre de HarmoS,
- sur les standards de formation.
- sur le monitorage de l'éducation en Suisse,
- sur l'encadrement des enfants en structure de jour,
- sur les taxes d'études à l'université et en HES,
- sur la formation et l'orientation professionnelles,

etc.

Même si, y compris dans le cadre de l'accord HarmoS, l'espace linguistique (et donc la Suisse romande) reste un élément fort de la coordination, l'harmonisation au niveau national s'intensifie et devient très exigeante. Il est indispensable que le SER soit présent comme interlocuteur incontournable de la CDIP et comme partenaire à part entière de LCH.

Dans les mois qui viennent, de très importantes décisions seront prises au niveau national.

Au travers du SER, les syndicats cantonaux peuvent accéder à toute la documentation CDIP et participer aux prises de positions sur des objets de coordination toujours plus nombreux.

5.2 HarmoS (G. Pasquier)

L'année 2006 a vu se dérouler la consultation sur le concordat HarmoS qui a été adopté à l'unanimité lors de la plénière CDIP du 14 juin 2007. Ce concordat va être maintenant soumis à la ratification des cantons. Il entrera en vigueur dès que dix cantons au moins y auront adhéré.

Outre l'école obligatoire dès l'âge de quatre ans, des dispositions relatives à l'organisation de la journée scolaire, des

options de pilotage du système éducatif, l'accord HarmoS est appelé à introduire des standards de formation comme nouvel instrument d'harmonisation des écoles en Suisse. Quatre consortiums travaillent depuis plusieurs mois à



5. Fonctionnement au niveau suisse CDIP

l'élaboration de ceux-ci et devraient aboutir pour les premiers d'entre eux en décembre de cette année. Une phase de «validation empirique» a eu lieu ce printemps, qui a mobilisé plus de 11'000 élèves sur l'ensemble de la Suisse (dont plus de 5'000 en Romandie) dans quelque 650 classes. Le suivi des travaux de ces consortiums se fait notamment au travers du Beirat (Conseil consultatif) dont le mandat s'arrêtera au printemps prochain. Il s'ensuivra une consultation sur ces standards entre février et mai 2008.



Leur adoption par la CDIP devrait survenir à la fin octobre.

Le projet HarmoS a développé également toute une série de perspectives pour l'introduction des instruments d'HarmoS dans les cantons et les établissements scolaires, en analysant les effets directs et indirects de leur utilisation. Il reste évidemment de très nom-breuses zones d'ombre qui rejaillissent jusque sur les conceptions d'élaboration des standards. Destinés à

être des instruments d'évaluation des systèmes, ces standards risquent d'être utilisés pour mesurer les performances des élèves (et donc sélectionner ceux-ci).

La Suisse alémanique, qui n'a pas la même histoire et donc pas la même avancée que la Suisse romande en matière de programmes coordonnés, est très demandeuse d'outils d'harmonisation et risque de devoir travailler avec des standards avant même d'avoir à disposition des objectifs d'apprentissage intercantonaux.

Un colloque national est prévu à Olten le 29 février 2008 pour justement débattre de cette articulation entre modèles de compétences, standards de formation et plans d'études.

Le SER est appelé à y envoyer une dizaine de délégués.

5.3 CTIE / CCTF (F. Baour)

Le soussigné n'a malheureusement pas pu participer à toutes les séances, mais néanmoins il a observé que: suite, entre autres, aux pressions conjointes du SER et de LCH, la pérennité du serveur suisse de l'Education a pu être préservée, ceci au travers d'une loi, ce qui donne bon espoir au(x) successeur(s) de Francis Moret et aux employés du CTIE de pouvoir continuer à développer cet outil indispensable aux enseignants suisses, qui rassemble plus d'un tiers des personnes concernées en Suisse.

Francis Moret directeur de l'Institut suisse des médias pour la formation et la culture, s'est retiré et est retourné dans l'enseignement après 18 ans passés successivement au Film Institut puis à educa.ch.

A ce jour nous ne connaissons pas encore la forme sous laquelle sa succession sera assurée.

Nous avons également dû prendre connaissance du décès subit de Liliane Chappuis que nous cotoyions également au sein de la Comète.

Le dernier colloque du CTIE, toujours aussi riche en conférences et démonstrations de toute sorte a vu, sous le titre «Good Pr@ctice», la remises de prix d'encouragement de Fr. 8000.— à 5 équipes d'auteurs et à leur logiciel ou site, parmi lesquels «Mon animal préféré» de Pierre-André Defferard et José Peiry de Fribourg qui permet d'établir la liaison entre les deux principales parties linguistiques des élèves suisses.

Il a également découvert les développements assurés par nos collègues fribourgeois d'un logiciel extraordinaire originaire des Pays-Bas, désormais accessible en français à l'adresse http://www.matlet.ch/

De plus amples renseignements sur ces ressources diverses sont à disposition sous http://educa.ch/dyn/175645.asp



5. Fonctionnement au niveau suisse CDIP

5.4 Commission de reconnaissance des diplômes

5.4.a du primaire (F. Baour)



La commission poursuit son travail de contrôle et d'expertise.

Maintenant, toutes les demandes de reconnaissances ont été traitées et dorénavant les membres de la Commission seront appelés à contrôler régulièrement l'application des recommandations et le respect des engagements pris par les différentes HEP. De ce fait, les séances s'espacent quelque peu.

Le 7 mars, la commission a traité du dossier de la HEP Berne, rédigé le rapport final sur celle des Grisons, traité de la validité des documents des HEP Nord Ouest et Schaffhouse, refusé une demande de raccourcissement des études de Zurich, et finalement vérifié les derniers documents d'Argovie.

Elle a pris position sur le mode de reconnaissance des études déjà effectuées.

Une séance prévue en mai a été annulée, faute de dossiers à traiter.

5.4.b du secondaire I (X. Gaillard)

La Commission de reconnaissance des diplômes d'enseignement du secondaire I a siégé à quatre reprises

pendant l'année scolaire 2006-2007. Les souscommissions ont examiné plusieurs dossiers et effectué les visites d'évaluation de plusieurs instituts de formation. A noter que certaines de ces demandes de reconnaissance avaient été déposées sur la base de l'ancienne réglementation (1999), d'autres déjà sous la nouvelle (2005).

Nombre de HEP ou d'instituts de formation sont en phase de restructuration ou de reconstruction de leurs filières de formation. De substantiels changements dans les contenus et la durée de la formation conduisant au métier d'enseignant-e au secondaire I se dessinent, qui passeront certainement par de nouvelles demandes de reconnaissance.

Force est de constaster que le nouveau règlement de reconnaissance, de par le consensus qu'il a essayé d'établir entre des modèles de formation intégratifs (dominant en Suisse alémanique), entièrement pris en charge par les HEP ou les instituts de formation, et des modèles consécutifs (dominant en Suisse latine), où une formation professionnalisante dispensée par les HEP ou les instituts de formation succède à une formation académique dispensée par d'autres hautes écoles (universités, EPF voire HES), s'avère être un obstacle important à la mobilité des étudiants. Ce qui est aussi paradoxal que regrettable. Le travail de la Commission va se poursuivre... Certaines tendances se dessinent qui pourraient modifier toutefois son fonctionnement:

- le caractère pérenne d'une reconnaissance acquise pourrait être remis en cause, par analogie avec d'autres certifications relatives aux démarches qualité;
- le pilotage des hautes écoles et des HEP en particulier pourrait durcir certaines conditions de reconnaissance.
 Preuves en sont les logiques de concurrence ou de conglomérats qui s'esquissent, l'établissement de Masterplans, etc.

Il appartiendra aux représentants des syndicats d'enseignants de faire entendre leur voix dans ces processus souvent bien éloignés des préoccupations quotidiennes de l'enseignant-e dans le terrain.

6. Fondation CPA

6. Fondation CPA (J. Marti)

La Fondation CPA, reconnue officiellement sous cette dénomination depuis le 3 décembre 2005, a fait son chemin. Celle-ci reste principalement financée par la DDC et par la contribution fidèle de chaque enseignant syndiqué (+ diverses donations). Malgré son statut juridique indépendant, la Fondation reste étroitement liée au SER. Le Conseil de Fondation s'est réuni régulièrement au cours de cette année. Il a mis l'accent sur la promotion de son action et le recrutement de personnes susceptibles d'être intéressées par les stages sur le terrain. Les vecteurs de l'Educateur, du lien sur le site du SER, ainsi que la création du propre site de CPA ont largement contribué à son succès. Des articles pour faire connaître son action sont parus dans différents journaux régionaux de Suisse romande et une tournée pour la présentation de la Fondation CPA a été réalisée au sein de chaque association cantonale. Les retombées positives ont été concrétisées par seize personnes qui ont manifesté un intérêt certain à s'investir dans nos stages.

Huit nouvelles recrues sont venues compléter les équipes en partance pour le Mali, le Togo et la RDC. Les enseignants impliqués ont fait plus ample connaissance en partageant une journée de formation sur l'interculturalité animée par Jorge Montoya, socio-psychologue, et un séminaire de préparation aux Diablerets.

Les différentes équipes constituées se sont envolées pendant les vacances d'été pour rejoindre leurs collègues africains au Mali, au Togo ou en RDC.

En parallèle, plusieurs membres de la Fondation CPA ont participé à des rencontres, des ateliers et des réunions organisés par diverses ONG impliquées notamment dans l'Education de base dans les pays en voie de développement.

CPA a pris part également à la mise en place du Réseau suisse des partenaires pour l'Education qui regroupe bon nombre d'ONG.

Au Mali, le projet mis en place à Bamako durant la première semaine, avec une équipe de formateurs expérimentés, a permis à quelque 230 stagiaires de suivre leur première session de formation en trois semaines à Bougouni, Koumantou et Kita, l'objectif de ces stages étant d'améliorer la formation pratique de base des enseignants titulaires de classe et de leur donner les outils nécessaires. Ils ont été encadrés, observés et conseillés par l'équipe qui les a suivis depuis la préparation de leur leçon (donnée ensuite par le stagiaire à des élèves volontaires), jusqu'à l'évaluation de celle-ci. Douze leçons ont été données par matinée dans quatre classes de 2P à 5P.

Dans ce pays, nous avons le privilège de collaborer étroitement avec le SNEC et, à travers lui, avec Helvetas qui finance une partie des stages en versant une contribution à notre partenaire syndical malien. Helvetas met également à disposition de l'équipe un chauffeur et un véhicule pour toute la durée du séjour.

Le projet ne s'arrête pas là. En effet, le suivi des enseignants-stagiaires dans leur classe effective est réalisé au cours de l'année par le coordinateur et quelques formateurs et l'équipe pédagogique mise en place se retrouve régulièrement pour continuer le travail.

Dans les trois pays, la mise en œuvre des activités est facilitée, outre par les enseignants formateurs, par l'implication active des acteurs locaux: les directeurs des académies, des CAP² et des écoles, les conseillers pédagogiques, les responsables syndicaux, les élus locaux et, bien entendu, le Ministère de l'Education.

Au Togo, la nouvelle formule de partenariat sud-sud se révèle être un succès. Les erreurs de jeunesse ont pu être corrigées, la formation de formateurs se déroule comme prévu. Celle-ci se poursuivra l'année prochaine encore.

En RDC, le stage s'est déroulé dans la capitale, Kinshasa, à l'école d'Emergence. Cette année, tout n'a pas été facile dans les relations avec les partenaires syndicaux, en particulier avec la FENECO. Cela n'a cependant pas empêché le bon déroulement du stage. La grande majorité des futurs formateurs ont obtenu leur certification.

Parallèlement, un autre stage a eu lieu pour la deuxième année à Kikwit, financé par une fondation tessinoise. Ce stage est organisé sur le même modèle qu'au Togo, c'est-à-dire en privilégiant la collaboration sud-sud. En effet, un formateur malien et quatre formateurs de Kinshasa se sont joints à l'équipe suisse. «L'Equipe de Travail Kikwit» dirigée

6. Fondation CPA



par Anne-Marie Kuyitila, directrice de l'école Nsemo, avait recruté les stagiaires destinés, pour certains d'entre eux, à devenir de futurs formateurs (parmi lesquels des enseignants, des directeurs et des inspecteurs).

Cette année, l'équipe d'encadrement a mis sur pied un programme tenant compte des attentes des participants, portant sur l'étude du programme national. Durant

cette session, les stagiaires ont joué le rôle d'élèves. Sous la houlette des encadreurs, les futurs formateurs ont préparé, donné et évalué les leçons et appris à fabriquer du matériel didactique se rapportant aux leçons à donner.

«L'Equipe de Travail Kikwit» a su intéresser et convaincre les autorités politiques de la ville et les autorités scolaires de la province du Bandundu de la nécessité de ce projet. Le maire nous a facilité toutes les démarches administratives et nous avons étroitement collaboré avec deux inspecteurs qui ont fait partie de l'équipe d'encadrement. Leur apport a été des plus fructueux. L'équipe s'est entendue à merveille et la découverte des différences culturelles a été un enrichissement pour tous.

Un suivi régulier sera effectué en cours d'année par une équipe préparée à cet effet. De mini stages sont prévus. Les futurs formateurs réussiront ou non leur deuxième année selon les résultats obtenus.

Une journée de restitution des stages CPA est prévue le 11 novembre dans la région lausannoise.

Nos remerciements chaleureux vont à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de notre action.

¹ Syndicat national de l'éducation et de la culture

² Responsables scolaires locaux

7. Appartenances

7.1 IE (S. Rohrbach)

Cette année a eu lieu le 5e congrès mondial de l'Internationale de l'Education. Cette fédération mondiale de syndicats d'enseignant-e-s représente 30 millions d'enseignants et autres personnels de l'éducation par le biais de 390 organisations membres, réparties dans 170 pays et territoires.

Plus de 1600 personnes se sont donc retrouvées à Berlin du 22 au 26 juillet pour participer à ce congrès ayant pour thème: «Educateurs – S'unir pour une éducation de qualité et une justice sociale».

La délégation SER était composée de quatre personnes: Béatrice Rogéré-Pignolet (AVECO), Suzanne Schöb (SPG), Francis Baour (SEJB) et Samuel Rohrbach (SEJ).

Nos représentants ont donc adopté les politiques et approuvé les programmes, le budget et autres rapports. Ils ont accepté les modifications des statuts et ainsi opté pour un congrès quadriennal. Ils ont élu le Bureau restreint ainsi que le Bureau exécutif pour les quatre années à venir. Ils ont participé à divers ateliers sur le thème du congrès.

Plusieurs résolutions ont été adoptées par les délégués. Fort de la position du SER, nos représentants ont soutenu à la tribune la résolution concernant l'enseignement du fait religieux à l'école.

Enfin, ils ont profité de l'opportunité de rencontrer des représentants d'organisations membres du monde entier et de discuter des questions majeures concernant leur syndicat.



7. Appartenances





7.1.a Séminaire spécial PISA 2006 (S. Schöb)

Pour la première fois depuis le début du processus PISA, l'OCDE a cherché à rencontrer les représentants des syndicats d'enseignants, d'où la mise sur pied, début septembre 2006 à Paris, de ce séminaire impliquant le TUAC' et l'IE.

Déplorant le fait que certains pays ne tiennent compte du classement PISA et/ou n'utilisent les résultats que pour exprimer ce qu'ils voulaient de toute façon dire, l'OCDE souhaite développer une coopération plus active avec les organisations d'enseignants en ce qui concerne le suivi de Pisa et l'interprétation des résultats.

Le représentant de l'IE a confirmé l'importance de développer et de maintenir un dialogue permanent entre les syndicats d'enseignants et l'OCDE. Il a souligné que PISA devait rester un outil de comparaison et ne pas être utilisé à des fins politiques.

Afin d'éviter une mauvaise utilisation des résultats de Pisa par les médias, les syndicats d'enseignants ont demandé à les obtenir, assez tôt, sous embargo, de manière à pouvoir préparer une réaction et des commentaires rapides.

Des stratégies futures à propos de Pisa ont été élaborées et les objectifs suivants ont été ainsi mis en évidence:

- Renforcer l'intervention des syndicats pour garantir la validité de PISA en tant qu'outil de comparaison.
- S'assurer que l'IE et le TUAC restent vigilants et critiques alors que PISA devient un guide pour le monde politique (au travers des interprétations et propositions d'améliorations).
- Améliorer la possibilité d'amener des éléments en cours de réalisation et maintenir le dialogue avec l'OCDE de façon à avoir une réelle influence sur sa politique.
- Assurer un contact au jour le jour avec l'OCDE par le biais d'un processus de discussion constant, particulièrement au niveau national.

Suivi de cette rencontre :

- En juin 2007, l'IE a envoyé un questionnaire aux syndicats membres concernant la publication des résultats de 2003 et les réactions politiques et des médias que cela a engendrées.
- En novembre 2007, un mois avant la présentation des résultats 2006, nouvelle réunion.
- ¹ Trade Union Advisory Committee: Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE

7.2 CSEE (G. Pasquier)

Le comité syndical européen de l'éducation, très actif dans les négociations avec la Communauté européenne, s'est élargi en une structure pan-européenne qui est, en fait, la structure régionale de l'IE pour l'Europe.

C'est le SER qui occupe un siège au Bureau exécutif pour la Suisse. Si notre pays ne fait pas partie de l'UE, il n'en subit pas moins les retombées au travers des accords bilatéraux notamment, et les dossiers qui sont travaillés au CSEE finissent tôt ou tard par toucher notre pays.

Les 4 et 5 décembre 2006, l'assemblée générale statutaire, qui a élu l'Ecossais Ronnie Smith à la présidence du CSEE, s'est attardée sur le thème «enseignants et apprentissage tout au long de la vie» et sur ses implications sur les qualifications, la carrière et le statut.

Très engagé dans le suivi du processus de Lisbonne (défis lancés pour améliorer la formation dans l'ensemble de l'Europe), le CSEE a traité cette année de très nombreux aspects de la profession et des systèmes éducatifs:

- éducation de la petite enfance;
- formation professionnelle;
- formation continue:
- enseignement supérieur et recherche;
- financement de l'éducation;
- technologies:
- rémunération des enseignants;
- mobilité;
- certification:
- problèmes d'égalité;
- promotion des femmes;
- etc.

Répondant sans doute à des préoccupations légitimes, en particulier dans les nouveaux pays de l'UE, une vaste action d'organisation et de promotion du dialogue social en Europe a été menée; elle n'a pas laissé une empreinte indélébile aux délégués envoyés par le SER.

Les délégations SER dans les groupes de travail du CSEE ne sont pas automatiques; elles dépendent de l'importance des thèmes traités.

Prochaine réunion du Conseil (Assemblée des délégué-e-s): les 27 et 28 novembre 2007, à Luxembourg. A l'ordre du jour notamment, le projet «Education et formation 2010» qui constitue le volet enseignement du processus de lisbonne.



7. Appartenances

7.3 CSFEF (M. Bulliard)

Le comité syndical francophone de l'éducation et de la formation s'est retrouvé à deux reprises cette année. La ville de Fribourg a eu le plaisir d'accueillir les collègues pour la séance de printemps et le congrès de l'IE, à Berlin, a

permis le déroulement de la seconde séance.

Les points suivants ont été traités:

- les réformes en éducation;
- le rapprochement avec l'enseignement supérieur;
- les projets citoyenneté et démocratie;
- le centre de documentation de Ouagadougou;
- le partenariat à l'école;
- la rencontre avec les enseignants arabes.

La 11e rencontre du CSFEF se tiendra au Canada à la mi-juin 2008.



7.4 Ebenrain (F. Baour)

La Conférence, qui regroupe au travers des divers syndicats et associations plus de 800 000 employés, continue de défendre ceux-ci par des actions et au travers l'élaboration de documents qui intéressent toute la fonction publique.

Par sa collaboration étroite avec le groupe de travail de la fonction publique, elle met sur pied, chaque année, la journée nationale du service public, à la mi-septembre.

Cette année a été marquée – les échéances des élections fédérales approchant – par l'impression et la distribution d'une brochure illustrée décrivant, pour chaque corps de métier, les quatre axes principaux que ces derniers veulent voir figurer dans les buts de législature des hommes et femmes politiques.

Ces brochures ont été distribuées aux présidents des AC pour qu'ils le remettent en mains propres aux élus et aux candidats qu'ils connaissent.

Ebenrain a également mis sur pied un groupe de pression parlementaire qui se réunit deux fois l'an et permet de gagner à sa cause certaines femmes et certains hommes politiques.

La Conférence a aussi créé un groupe de travail relatif à la sécurité sociale qui s'occupera de lutter contre la motion

Beck prévoyant un degré de couverture obligatoire de 100% pour toutes les caisses de prévoyance suisses.

Ebenrain compte également un groupe «Assurances» qui a pour but de négocier des rabais et des conditions intéressantes pour ses membres dans tous les domaines d'assurances. Le SER, par son secrétaire général et le soussigné, sera dorénavant partie prenante de ce groupe. En outre, Eberain a fait pression et obtenu gain de cause pour éviter que la poste n'augmente drastiquement ses coûts pour les périodiques comme l'Educateur, par exemple.

Finalement la conférence, donc le SER, soutiendra les initiatives populaires «6 semaines de vacances pour tous» qui sera lancée par «Travail suisse» en décembre de cette année, ainsi que l'initiative populaire fédérale «contre les rémunérations abusives» qui est également soutenue, entre autres, par l'Association des cadres suisses.

7.5 Jeunesse & Economie (F. Baour)

Créée par la SPR pour établir un pont entre l'école et le monde du travail, cette association a du plomb dans l'aile, car son pourvoyeur de fonds principal, Economie Suisse, retire en grande partie ses billes par manque de moyens financiers.

En effet, si la Suisse alémanique a pu développer des activités intéressantes, en particulier les revues «INPUT» (heureusement désormais traduites en français régulièrement), Jeunesse & Economie Suisse romande, corollaire du manque de moyens financiers, a dû diminuer ses actions cette année, tout en maintenant l'édition des fiches d'actualité et d'autres dossiers.

L'association romande a cependant mis sur pied une journée d'étude à la HEP BEJUNE qui a eu un grand succès. Afin de s'assurer de rentrées suffisantes pour survivre, elle a décidé de tenter pour l'an prochain d'augmenter son abonnement et, surtout, de rendre l'accès aux divers documents réservé aux seuls abonnés. Les collègues enseignants seront donc appelés à s'abonner pour continuer à bénéficier des fiches, dossiers, e-lessons, etc. Elle relancera également les visites d'entreprise et autres cours en HEP ou HES.

7. Appartenances



7.6 FED (G. Pasquier)

Pour des raisons évidentes, les deux faîtières, LCH et le SER, sont impliquées dans le fonctionnement de la FED, en siégeant notamment au Conseil de Fondation et dans son organe directeur.

Une étroite collaboration entre la FED et l'Educateur se concrétise par une rubrique d'une page (parfois deux) dans chaque numéro et par un dossier entier réalisé chaque année par la FED.



Au chapitre des faits marquants cette année, la célébration du dixième anniversaire de la Fondation, ainsi que la désignation et l'engagement d'un nouveau secrétaire central.

C'est l'occasion pour le SER d'adresser à son prédécesseur, Richard Helbling, ses meilleurs vœux pour une belle retraite et de le remercier chaleureusement pour tout ce qu'il a fait pour l'école et les enseignants.



7.7 FEE (M. Bulliard)

L'entrée en fonction du directeur national suscita beaucoup d'espoir pour la fondation Education à l'Environnement. Un nouvel organigramme, un plan d'action revisité et des contrats de prestation, notamment avec la CIIP, précisaient l'action qu'entendait mener le nouveau mentor.

Quelques mois plus tard, la FEE se retrouve au point de départ: plus de directeur national. A qui la faute, à la différence de culture, de management ou tout simplement à l'incompréhension mutuelle?

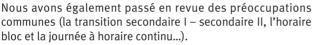
Après une analyse de son engagement, le SER a décidé de quitter le bureau et le comité de la Fondation.

8. Collaborations

8.1 FAPERT (R. Mever-Bovet)

Le SER et la Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin ont, durant cette année, remis activement sur pied leur collaboration. Deux rencontres nous ont permis de reprendre contact, d'échanger des informations utiles notamment sur HarmoS et ses standards et sur le plan d'études romand.

Dorénavant la FAPERT sera représentée au groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation.



Nous avons alors décidé de travailler ensemble sur les Conseils d'établissements; il nous est en effet apparu que ce sujet comporte de nombreuses questions qui doivent être réfléchies par nos deux faîtières, de manière concertée et constructive.



Chaque année marque une montée en puissance de la collaboration entre le SER et LCH. L'harmonisation au niveau national est de plus en plus marquée, mais elle s'accompagne aussi d'une coordination du plus en plus grande entre les deux faîtières alémanique et romande.

A plusieurs reprises cette année, les médias se sont emparés de sujets communs de part et d'autre de la Sarine (sapin de Noël à l'école, enfants difficiles, etc.) et chaque fois le SER et LCH ont pu témoigner d'un même esprit et défendre une même cause professionnelle. Les communiqués de presse, les prises de position de chacune des faîtières ont souvent cité les références de l'autre. Il en a été de même dans les relations à l'autorité ou dans les discours. Beat Zemp est ainsi intervenu dans les journées de clôture de l'opération PPP-ésn, comme dans la conférence de presse du 15 septembre (Journée nationale du Service public) en parlant au nom de LCH, mais aussi au nom du SER.

La concertation entre les «Groupes Présidence» respectifs (présidents et secrétaires généraux) est régulière, les rencontres sont fructueuses et abordent tous les sujets sur lesquels des collaborations sont à développer ou des positions communes sont à prendre:



8. Collaborations



- PISA 2006:
- Ecole et religion;
- Enseignement des langues;
- Financement de l'éducation;
- HarmoS et standards;
- Déontologie:
- Profils professionnels;
- etc.

Des synergies sont prévues aussi pour développer certains services aux membres (assurances, conseils financiers, etc.). A noter aussi la collaboration dans le cadre de la conférence Ebenrain, mise sur pied par LCH (voir pt 7.4)

8.3 SSPES (G. Pasquier)

Comme indiqué dans le dernier rapport d'activité, la présidence de la SSPES n'est plus assumée par un romand et le bureau est, depuis deux ans, formé d'une majorité de collègues alémaniques.

Le SER suit les travaux de la SSPES et participe à ses assemblées des délégués. Les informations importantes circulent bien, mais la convention signée en 2002 entre les deux associations n'a pas été concrétisée au travers d'une nouvelle rencontre.

8.4 CROTCES (R. Meyer-Bovet)

Cette année, la Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires a demandé à Georges Pasquier d'intervenir au nom du SER lors de son séminaire du printemps intitulé «Résister, subir... conduire».

Dans le même temps, il est apparu utile tant au SER qu'à la CROTCES de mettre en route une collaboration.

Deux rencontres nous ont permis d'échanger sur nos préoccupations communes: PISA, HarmoS, le plan d'études romand, la RPT, les missions de l'école, ...

Elles nous ont aussi amenés à réfléchir à ce que nous pouvions faire ensemble comme, par exemple, donner d'autres images de l'école, prendre des positions communes à chaud et le faire savoir (médias, départements de l'Instruction publique, monde politique...)

Les fondements sont donc posés pour une collaboration utile et fructueuse.



9. Actions syndicales et revendications

9.1 Journée nationale du service public (F. Baour)



Les nombreuses attaques contre le service public en Suisse méritent selon le soussigné une journée d'action, quand bien même la lassitude des membres du groupe de travail se fait sentir. La conférence de presse elle-même était peu revêtue.

Il est souvent difficile de concilier les demandes multiples et différentes des corps de métier, mais néanmoins à l'aube de cette nouvelle période de législature, il était nécessaire d'entreprendre quelque chose de tangible, afin de mettre en demeure les politiques de protéger la présence et la qualité des services publics en Suisse

Voir également le résumé sous point 7.4.





9.2 Actions romandes (F. Baour)

La seule action publique à laquelle le SER a pris part était celle organisée le 9 septembre 2006 par les collègues de la SPG. Elle tentait de contrer les attaques visant le système scolaire genevois, sous le titre «Ne cassons pas l'école».

Malheureusement le peuple genevois n'a pas suivi la demande de voter 2 x non le 24 septembre avec les conséquences que l'on connaît.



10. Services aux membres

10.1 Assurance GENERALI (F. Baour)

Le contrat avec l'assurance GENERALI court toujours et les membres du SER peuvent bénéficier d'un rabais de primes intéressant. De plus, la ristourne est bienvenue dans les comptes SER.

Toutefois, il convient de préciser que le service à la clientèle en pâtit quelque peu (pas de conseil à domicile, par exemple).

D'autres contrats tout aussi intéressants sont en discussion avec la banque COOP (hypothèques et comptes), la Winthertur (assurance RC spéciale enseignants) et Zuritel (services financiers et assurances auto et ménage). Vous serez tenus informés par le secrétaire général ou par le soussigné, dès signature des contrats.



11. Sigles

11. Sigles

AAM Activités artistiques manuelles AD Assemblée des délégué-e-s ARE Assises romandes de l'éducation

CCTF Commission de coordination dans le domaine des technologie et de la formation

CDIP Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse

CIIP Conférence des directeurs et directrices de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin

CMF Conseil Médias-Formation

COMETE Commission des médias et des technologies dans l'éducation COMEVAL Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques

CoSER Comité SER

CP Commission pédagogique

CPA Coopération pédagogique en Afrique CRE Conseil de la recherche en éducation

CROTCES Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire

CSEE Comité syndical européen de l'éducation

CSFEF Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation CSRE Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CTIE Centre des technologies de l'information dans l'enseignement DDC Direction suisse du développement et de la coopération Fbenrain Alliance des associations de travailleuses et travailleurs

educa.ch Serveur suisse de l'éducation

epch.ch Société Ecole et perfectionnement Suisse

ES Enseignement spécialisé

FAPERT Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin

FED Fondation Education et Développement

FEE Fondation suisse d'éducation pour l'environnement

GMO Groupe de mise en oeuvre Gpil. Groupe de pilotage GT Groupe de travail

HarmoS Projet «Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse»

HEP Hautes écoles pédagogiques HES Hautes écoles spécialisées IE Internationale de l'éducation

IRDP Institut de recherche et de documentation pédagogique

JME Journée mondiale des enseignant-e-s

LCH Lehrerschweiz (faîtière des syndicats alémaniques d'enseignants)

OFS Office fédéral de la statistique PECARO Plan d'études cadre romand

REREF Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons

RERLANG Réseau des responsables Langue des cantons

RPT Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre

la Confédération et les cantons

SRL Semaine romande de la lecture SSP Syndicat suisse des services publics

SSPES Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire

SSRE Société suisse pour la recherche en éducation TIC Technologie de l'information et de la communication

12. Rendez-vous importants

Dates fixes

- Semaine des médias mois de mars
- Journée nationale des services publics 15 septembre
- Journée mondiale des enseignants 5 octobre
- Journée des droits de l'enfant 20 novembre
- Semaine romande de la lecture 3e semaine de novembre

2007-2008

- AD/SER d'automne 24 novembre 2007, à Delémont
- Conseil du CSEE 27-28 novembre 2007, à Luxembourg
- AD/SER du printemps
 12 avril 2008, en principe à Yverdon
- Assises romandes de l'éducation 27 septembre 2008, à Dorigny
- Journée romande de l'Enseignement spécialisé 5 novembre 2008, lieu à déterminer
- AD/SER d'automne 29 novembre 2008 dans le canton de Fribourg



Case postale 899 Av. de la Gare 40 CH-1920 Martigny 1

Tél. + 41 27 723 59 60 Fax + 41 27 723 59 61

 $\hbox{E-mail ser@le-ser.ch ou ser@mycable.ch}\\$

www.le-ser.ch

et 14 fois par année



pour vous informer!